

**ProSep inc.**  
**États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés**  
**Périodes de trois et neuf mois terminées le**  
**30 septembre 2009**

ProSep inc.  
 États consolidés des résultats net et étendu  
 Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2009 et 2008

(non vérifié)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits (note 3)</b>	<b>9 186 352</b>	12 547 837	<b>31 689 103</b>	36 805 714
<b>Coût des marchandises vendues</b>	<b>6 523 948</b>	8 399 117	<b>22 093 579</b>	26 387 629
<b>Marge brute</b>	<b>2 662 404</b>	4 148 720	<b>9 595 524</b>	10 418 085
<b>Charges</b>				
Frais de vente et de commercialisation	539 185	491 551	1 644 836	1 481 606
Frais de recherche et développement	95 140	353 922	395 773	921 705
Frais généraux et administratifs	2 660 772	1 989 463	7 861 851	5 765 154
	<b>3 295 097</b>	2 834 936	<b>9 902 460</b>	8 168 465
	<b>(632 693)</b>	1 313 784	<b>(306 936)</b>	2 249 620
Dépréciation de l'écart d'acquisition (note 4)	-	-	6 500 000	-
Diminution (augmentation) de la juste valeur du placement en PCAA	(400 000)	-	(400 000)	450 000
Frais financiers (note 5)	2 742 592	(1 311 358)	4 773 825	1 213 864
Amortissement	410 637	359 685	1 180 816	1 100 826
<b>Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>(3 385 922)</b>	2 265 457	<b>(12 361 577)</b>	(515 070)
Provision pour impôts exigibles	(74 047)	474 769	111 038	1 244 796
Recouvrement d'impôts futurs	128 383	(56 856)	100 011	(107 474)
Impôts sur les bénéfices	54 336	417 913	211 049	1 137 322
<b>Bénéfice (perte) net(te) et bénéfice (perte) étendu(e)</b>	<b>(3 440 258)</b>	1 847 544	<b>(12 572 626)</b>	(1 652 392)
Nombre moyen pondéré d'actions (de base)	130 840 835	62 556 566	86 819 126	62 556 566
Nombre moyen pondéré d'actions (dilué)		73 867 677		
<b>Bénéfice (perte) de base et bénéfice (perte) dilué(e) par action (note 6)</b>	<b>(0,03)</b>	0,03	<b>(0,14)</b>	(0,03)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**ProSep inc.**  
**Bilans consolidés**  
**Au 30 septembre 2009 et au 31 décembre 2008**  
**(non vérifié)**

	30 septembre	Vérfié 31 décembre
	2009	2008
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Liquidités	2 680 662	7 615 119
Encaisse affectée (note 7)	-	1 037 846
Débiteurs (note 8)	18 862 626	20 004 848
Stocks	464 751	669 881
Charges payées d'avance	714 493	886 085
Impôts sur les bénéfices à recevoir	371 697	-
Actifs d'impôts futurs	202 145	-
	<b>23 296 374</b>	<b>30 213 779</b>
Encaisse affectée (note 7)	-	3 158 986
Placement à long terme (note 9)	5 827 424	5 815 000
Immobilisations corporelles	1 665 132	1 856 279
Écart d'acquisition (note 4)	13 907 126	20 407 126
Actifs incorporels	7 343 012	7 852 042
Actifs d'impôts futurs	-	192 398
	<b>52 039 068</b>	<b>69 495 610</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Facilités de crédit bancaire (note 10)	2 565 602	11 596 044
Créditeurs et charges à payer	11 688 820	20 953 507
Impôts sur les bénéfices à payer	-	114 043
Produits reportés	201 249	484 078
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 12)	1 721 052	3 322 106
	<b>16 176 723</b>	<b>36 469 778</b>
Dette à long terme (note 12 a))	15 018 084	12 087 493
Passifs d'impôts futurs	1 158 512	1 117 599
Obligation au titre des prestations constituées (note 13)	415 717	289 838
	<b>32 769 036</b>	<b>49 964 708</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 11)	72 010 934	55 488 839
Surplus d'apport	11 401 667	12 527 139
Déficit	(64 142 569)	(48 485 076)
	<b>19 270 032</b>	<b>19 530 902</b>
	<b>52 039 068</b>	<b>69 495 610</b>

Continuité de l'exploitation (note 1)  
Passif éventuel (note 15)

**Approuvé par le conseil d'administration**

«**Jacques L. Drouin**» ..... Jacques L. Drouin, administrateur

«**David Laidley**»..... David Laidley, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**ProSep inc.**  
**États consolidés du surplus d'apport**  
**Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2009 et 2008**  
**(non vérifié)**

	<b>Neuf mois terminés le 30 septembre 2009</b>				
	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Droit de conversion des titres d'emprunt	Autres	Total du surplus d'apport
	\$	\$	\$		\$
Surplus d'apport au 31 décembre 2008	2 548 774	8 000 821	1 977 544		12 527 139
Rémunération à base d'actions	262 877	-	-		262 877
Conversion provoquée et règlement des débetures convertibles (note 12 a))			(1 977 544)	417 635	(1 559 909)
Émission de nouvelles débetures convertibles (note 12 a))			171 560		171 560
<b>Surplus d'apport au 30 septembre 2009</b>	<b>2 811 651</b>	<b>8 000 821</b>	<b>171 560</b>	<b>417 635</b>	<b>11 401 667</b>

	<b>Neuf mois terminés le 30 septembre 2008</b>				
	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Droit de conversion des titres d'emprunt		Total du surplus d'apport
	\$	\$	\$		\$
Surplus d'apport au 31 décembre 2007	2 066 473	7 433 980	632 273		10 132 726
Rémunération à base d'actions	338 438	-	-		338 438
Valeur des bons de souscription émis en rapport avec les débetures convertibles		566 841			566 841
Droit de conversion des débetures			1 345 271		1 345 271
<b>Surplus d'apport au 30 septembre 2008</b>	<b>2 404 911</b>	<b>8 000 821</b>	<b>1 977 544</b>		<b>12 383 276</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**ProSep inc.**  
**États consolidés des déficits**  
**Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2009 et 2008**  
**(non vérifié)**

	<b>Neuf mois terminés les</b>	
	<b>30 septembre</b>	
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Déficit au début de la période	<b>(48 485 076)</b>	(46 605 116)
Frais d'émission d'actions (note 11)	<b>(886 470)</b>	(254 903)
Incitation à la conversion de la dette (note 12 a))	<b>(2 198 397)</b>	
Perte nette et perte étendue	<b>(12 572 626)</b>	(1 652 392)
<b>Déficit à la fin de la période</b>	<b>(64 142 569)</b>	<b>(48 512 411)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**ProSep inc.**  
**États consolidés des flux de trésorerie**  
**Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2009 et 2008**

(non vérifié)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>				
Perte nette et perte étendue	(3 440 258)	1 847 544	(12 572 626)	(1 652 392)
Intérêts et capital reçus sur le placement en PCAA et les billets de remplacement	11 239	-	387 576	-
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Rémunération à base d'actions	100 163	83 719	262 877	338 438
Amortissement des immobilisations corporelles	241 101	190 009	671 928	591 796
Amortissement des actifs incorporels	169 679	169 676	509 031	509 030
Charge de désactualisation des intérêts	47 883	133 208	421 785	272 387
Dépréciation de l'écart d'acquisition	-	-	6 500 000	-
Diminution (augmentation) de la juste valeur du placement en PCAA	(400 000)	-	(400 000)	450 000
Perte sur la conversion provoquée de la dette	2 071 543	-	2 071 543	-
Excédent des charges de retraite périodiques sur les cotisations	35 255	10 783	125 879	32 399
Impôts futurs	250 010	56 856	221 638	(107 474)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	-	(179 571)	-	(143 550)
Perte (gain) de change non réalisée	(598 793)	(1 498 444)	(711 896)	(176 338)
	(1 512 178)	813 780	(2 512 265)	114 296
Variation des éléments du fonds de roulement lié à l'exploitation	(4 736 145)	(5 805 382)	(7 696 420)	(6 060 331)
	(6 248 323)	(4 991 602)	(10 208 685)	(5 946 035)
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(138 760)	(195 116)	(480 788)	(489 864)
	(138 760)	(195 116)	(480 788)	(489 864)
<b>Activités de financement</b>				
Encaisse affectée débloquée	-	-	4 196 832	-
Facilités de crédit bancaire	(236 356)	-	(1 835 292)	-
Augmentation de la dette à long terme	-	-	67 906	4 762 473
Frais d'émission d'actions nets de frais	4 113 530	-	4 113 530	(141 777)
Remboursement de la dette à long terme et coût d'émission de la dette	(207 547)	(6 409)	(1 059 386)	(904 345)
	3 669 627	(6 409)	5 483 590	3 716 351
<b>Incidence du taux de change sur les liquidités</b>	(37 596)	(43 790)	271 426	93 744
<b>Augmentation (diminution) des liquidités</b>	(2 755 052)	(5 263 049)	(4 934 457)	(2 813 292)
<b>Liquidités au début de la période</b>	5 435 714	11 249 925	7 615 119	8 662 634
<b>Liquidités à la fin de la période</b>	2 680 662	5 943 086	2 680 662	5 943 086

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## 1. Présentation des états financiers et continuité de l'exploitation

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de ProSep inc. (la «Société») ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires, selon les mêmes conventions comptables que celles qui sont présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, sous réserve des exceptions mentionnées à la note 2 ci-dessous.

Les états financiers intermédiaires devraient être lus à la lumière des plus récents états financiers consolidés annuels.

Les états financiers ci-joints ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada selon le principe de la continuité de l'exploitation, qui prend comme hypothèse que la Société sera en mesure de réaliser la valeur comptable de ses éléments d'actif et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, la Société a subi des pertes de 12 572 626 \$ et avait un déficit accumulé de 64 142 569 \$, et son exploitation n'avait pas généré de flux de trésorerie positifs. De plus, la Société est soumise à plusieurs clauses restrictives qui exigent qu'elle recherche continuellement des sources de financement hors exploitation pour financer ses activités et qu'elle mette tout en oeuvre pour devenir rentable dans un avenir proche. En avril, la Société a convenu d'une nouvelle structure à l'égard des clauses restrictives qui la lie à DnB NOR, ce qui a permis la libération des 3 339 022 \$ (18 000 000 NOK) qui étaient conservés dans un compte bancaire bloqué distinct. La Société a également accepté une offre de la Banque Nationale concernant le remplacement de l'emprunt à terme de 7 200 000 \$ échéant le 30 avril 2009 par des emprunts à terme renouvelables totalisant 7 180 564 \$ (notes 9 et 12).

Par suite de ces ententes, il est interdit aux filiales de ProSep inc. de transférer à cette dernière des fonds de plus de 3,7 M\$ sous forme de dividendes, de prêts ou autrement pour l'exercice 2009.

De plus, compte tenu de la nouvelle structure des clauses restrictives dont elle a convenu avec DnB NOR, la Société a réalisé, le 16 juillet 2009, une restructuration importante de la dette de la société mère qui a eu pour résultat la conversion (en totalité ou en partie) des débetures en capitaux propres et la recapitalisation de la Société (notes 11 et 12). Ces opérations étant conclues, lesquelles prévoient la conversion d'une dette d'un montant en capital de 7 845 620 \$ (dont la clôture a eu lieu le 16 juillet 2009) et le respect de l'engagement rattaché à l'émission de droits de souscription de 5 000 000 \$ (dont la clôture a eu lieu le 24 août 2009), la Société devrait avoir suffisamment de liquidités pour faire face à ses obligations pour les douze prochains mois.

Bien que la direction estime que l'utilisation du principe de la continuité de l'exploitation est appropriée, les états financiers ne contiennent aucun des ajustements ou informations à fournir qui pourraient être nécessaires dans l'éventualité où la Société serait incapable de poursuivre ses activités selon le principe de la continuité de l'exploitation. Si tel était le cas, ces ajustements pourraient être importants.

## 2. Modifications de conventions comptables

### *Nouvelles normes comptables*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, la Société a adopté les nouvelles recommandations du chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* («ICCA»), intitulé «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», qui a remplacé les chapitres 3062, «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels», et 3450, «Frais de recherche et de développement». La nouvelle norme fournit des indications sur la constatation, l'évaluation et la présentation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels et sur les informations à fournir à leur sujet après leur constatation initiale. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

En janvier 2009, l'ICCA a publié le CPN-173, intitulé «Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers», qui oblige la Société à tenir compte de son propre risque de crédit et du risque de crédit de sa contrepartie dans la détermination de la juste valeur de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, y compris des instruments dérivés. La norme s'applique dès le premier trimestre 2009 et doit être appliquée rétroactivement sans retraitement des états financiers des périodes antérieures. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs financiers de la Société.

### *Normes comptables futures*

En janvier 2009, l'ICCA a publié les chapitres 1601 et 1602 du *Manuel de l'ICCA*, intitulés respectivement «États financiers consolidés» et «Participations sans contrôle», qui ont remplacé le chapitre 1600, «États financiers consolidés». Le chapitre 1601 définit des normes concernant la préparation des états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes concernant la comptabilisation d'une participation sans contrôle dans une filiale dans les états financiers consolidés à la suite d'un regroupement d'entreprises. Il équivaut aux dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière (IFRS) IAS 27 (révisée), *États financiers consolidés et individuels*.

En janvier 2009, l'ICCA a également publié le chapitre 1582, «Regroupements d'entreprises», qui a remplacé l'ancien chapitre 1581 du même nom. La nouvelle norme exige qu'un acquéreur constate la plupart des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre d'un regroupement d'entreprises à la juste valeur, y compris les actifs et les passifs éventuels, et qu'il constate et mesure l'écart d'acquisition acquis dans le cadre du regroupement d'entreprises ou un gain si l'acquisition comporte des conditions avantageuses. Les coûts d'acquisition doivent également être passés en charges.

Ces chapitres s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels de la Société pour l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et aux acquisitions réalisées par la Société dont la date est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2011, respectivement. L'adoption anticipée de ces deux normes simultanément est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouveaux chapitres sur ses états financiers consolidés.

## 3. Information sectorielle

## Secteurs d'exploitation

La Société conçoit, met au point et fabrique des solutions de traitement du pétrole, du gaz et de l'eau de production pour l'industrie pétrolière et gazière en amont. Au début de 2008, la Société a établi que ses activités s'inscrivaient dans cinq secteurs d'exploitation isolables. Ces secteurs se fondent sur l'emplacement géographique, à l'exception des secteurs Développement de produits et Siège social, qui ont été isolés en fonction de leurs activités distinctes. Les secteurs Activités aux États-Unis, Activités en Europe et au Moyen-Orient et Activités en Asie-Pacifique s'occupent de la fabrication et de la commercialisation des solutions de traitement. Le secteur Développement de produits s'occupe des activités de recherche et développement. Le secteur Siège social s'occupe des activités du siège social pour le compte des autres secteurs d'exploitation.

## Produits et charges par unité d'exploitation

## Période de trois mois terminée le 30 septembre 2009

	Activités aux États-Unis	Activités en Europe et au Moyen-Orient	Activités en Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et élimination des opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	5 827 616	839 252	2 203 812	315 672	-	-	9 186 352
Produits - opérations intersectorielles*	-	-	-	-	-	-	-
Total des produits	5 827 616	839 252	2 203 812	315 672	-	-	9 186 352
Coût des marchandises vendues	4 307 571	175 183	1 745 753	295 441	-	-	6 523 948
Marge brute	1 520 045	664 069	458 059	20 231	-	-	2 662 404
Charges d'exploitation	1 366 859	801 105	327 287	100 157	699 689	-	3 295 097
BAIIA**	153 186	(137 037)	130 772	(79 925)	(699 689)	-	(632 693)

## Période de trois mois terminée le 30 septembre 2008

	Activités aux États-Unis	Activités en Europe et au Moyen-Orient	Activités en Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et élimination des opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	10 960 215	1 178 563	232 751	176 308	-	-	12 547 837
Produits - opérations intersectorielles*	-	-	168 172	-	-	(168 172)	-
Total des produits	10 960 215	1 178 563	400 923	176 308	-	(168 172)	12 547 837
Coût des marchandises vendues	8 383 693	(274 120)	379 433	78 283	-	(168 172)	8 399 117
Marge brute	2 576 522	1 452 683	21 490	98 026	-	-	4 148 720
Charges d'exploitation	994 197	571 365	158 167	326 475	784 733	-	2 834 936
BAIIA**	1 582 325	881 318	(136 677)	(228 449)	(784 733)	-	1 313 784

## Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009

	Activités aux États-Unis	Activités en Europe et au Moyen-Orient	Activités en Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et élimination des opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	20 983 458	2 925 566	7 056 877	723 202	-	-	31 689 103
Produits - opérations intersectorielles*	74 683	166 223	174 010	-	-	(414 916)	-
Total des produits	21 058 141	3 091 789	7 230 887	723 202	-	(414 916)	31 689 103
Coût des marchandises vendues	15 092 697	1 148 119	5 570 535	697 144	-	(414 916)	22 093 579
Marge brute	5 965 444	1 943 670	1 660 352	26 058	-	-	9 595 524
Charges d'exploitation	4 055 447	2 323 324	772 976	400 790	2 349 923	-	9 902 460
BAIIA**	1 909 997	(379 655)	887 376	(374 731)	(2 349 923)	-	(306 936)

ProSep inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifié)

Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2009 et 2008

### 3. Information sectorielle (suite)

Produits et charges par unité d'exploitation

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008

	Activités aux États-Unis	Activités en Europe et au Moyen-Orient	Activités en Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et élimination des opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	31 721 605	4 067 705	580 164	436 240	-	-	36 805 714
Produits - opérations intersectorielles*	-	-	1 060 990	-	-	(1 060 990)	-
Total des produits	31 721 605	4 067 705	1 641 154	436 240	-	(1 060 990)	36 805 714
Coût des marchandises vendues	24 343 891	1 484 605	1 398 014	222 110	-	(1 060 990)	26 387 629
Marge brute	7 377 714	2 583 101	243 140	214 131	-	-	10 418 085
Charges d'exploitation	2 550 638	1 637 955	565 363	843 610	2 570 900	-	8 168 465
BAIIA**	4 827 076	945 146	(322 223)	(629 479)	(2 570 900)	-	2 249 620

\* Ces opérations ont été réalisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

\*\* Le BAIIA n'est pas une mesure définie dans les PCGR. La Société le définit comme le bénéfice ou la perte d'exploitation avant amortissement, charges financières et impôts sur les bénéfices.

Produits générés dans les pays suivants :

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2009

	Activités aux États-Unis	Activités en Europe et au Moyen-Orient	Activités en Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et élimination des opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
États-Unis	5 827 616	-	-	-	-	-	5 827 616
Norvège	-	745 576	-	315 672	-	-	1 061 248
Canada	-	93 676	-	-	-	-	93 676
Malaisie	-	-	2 203 812	-	-	-	2 203 812
	5 827 616	839 252	2 203 812	315 672	-	-	9 186 352

Un client du secteur Activités en Asie-Pacifique représentait 14,5 % des produits de la Société et deux clients du secteur Activités aux États-Unis représentaient 15 % et 13,5 % des produits de la Société au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2009.

Période de trois mois terminée le 30 septembre 2008

	Activités aux États-Unis	Activités en Europe et au Moyen-Orient	Activités en Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et élimination des opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
États-Unis	10 960 215	-	-	-	-	-	10 960 215
Norvège	-	1 100 719	-	176 308	-	-	1 277 027
Canada	-	77 844	-	-	-	-	77 844
Malaisie	-	-	400 923	-	-	(168 172)	232 751
	10 960 215	1 178 563	400 923	176 308	-	(168 172)	12 547 837

Quatre clients du secteur Activités aux États-Unis représentaient 25 %, 22 %, 13,5 % et 12,5 % des produits de la Société au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008.

## 3. Information sectorielle (suite)

Produits générés dans les pays suivants :

## Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009

	Activités aux États-Unis	Activités en Europe et au Moyen-Orient	Activités en Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et élimination des opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
États-Unis	21 058 141	-	-	-	-	(74 683)	20 983 458
Norvège	-	2 747 110	-	723 202	-	(166 223)	3 304 089
Canada	-	344 679	-	-	-	-	344 679
Malaisie	-	-	7 230 887	-	-	(174 010)	7 056 877
	21 058 141	3 091 789	7 230 887	723 202	-	(414 916)	31 689 103

Trois clients du secteur Activités aux États-Unis représentaient 14 %, 11 % et 10,5 % des produits de la Société et un client du secteur Activités en Asie-Pacifique représentait 13,5 % des produits de la Société au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009.

## Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008

	Activités aux États-Unis	Activités en Europe et au Moyen-Orient	Activités en Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et élimination des opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
États-Unis	31 721 605	-	-	-	-	-	31 721 605
Norvège	-	3 164 384	-	436 240	-	-	3 600 624
Canada	-	903 321	-	-	-	-	903 321
Malaisie	-	-	1 641 154	-	-	(1 060 990)	580 164
	31 721 605	4 067 705	1 641 154	436 240	-	(1 060 990)	36 805 714

Trois clients du secteur Activités aux États-Unis représentaient 30 %, 16 % et 13 % des produits de la Société au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008.

## Actif

## Au 30 septembre 2009

	Activités aux États-Unis	Activités en Europe et au Moyen-Orient	Activités en Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et élimination des opérations intersectorielles	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total de l'actif	27 283 092	8 484 662	7 348 116	-	8 923 198	-	52 039 068

## Au 31 décembre 2008

Total de l'actif	36 767 783	12 025 983	6 995 633	-	13 706 211	-	69 495 610
------------------	------------	------------	-----------	---	------------	---	------------

## Données géographiques

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Ventes à des clients établis dans les pays suivants :				
États-Unis	3 253 729	5 956 021	12 050 804	12 363 798
Argentine	-	1 677 601	-	11 100 970
Koweït	933 461	2 773 556	4 710 302	5 286 018
Malaisie	1 377 244	-	4 464 802	-
Venezuela	1 509	-	2 049 482	-
Autres pays	3 623 427	2 140 659	8 413 713	8 054 928
	9 186 352	12 547 837	31 689 103	36 805 714

#### 4. Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'acquisition d'une entreprise acquise sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge. La direction soumet l'écart d'acquisition à des tests de dépréciation chaque année ou à tout autre moment lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la survenance d'un événement ou le changement d'une situation a pour effet de faire baisser la juste valeur d'une unité d'exploitation au-dessous de sa valeur comptable.

Les facteurs jugés importants qui pourraient déclencher un examen de dépréciation comprennent notamment une baisse de rendement significative par rapport aux résultats d'exploitation historiques ou projetés, des changements importants dans la manière d'utiliser les actifs acquis ou dans la stratégie de l'entreprise dans son ensemble, une détérioration de la conjoncture économique canadienne et internationale, des tendances négatives importantes dans le secteur ou à l'échelle de l'économie, un déclin net et soutenu du cours de l'action et une importante baisse de la capitalisation boursière par rapport à la valeur comptable nette.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition est un processus en deux étapes. La première étape consiste en une comparaison entre la juste valeur et la valeur comptable d'une unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition attribué à cette dernière. L'évaluation de la juste valeur d'une unité d'exploitation peut être fondée sur une ou plusieurs mesures et peut notamment faire appel aux techniques de calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs et du montant estimatif pour lequel l'unité dans son ensemble peut être achetée ou vendue dans une opération courante entre des parties agissant en toute liberté. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, il faut procéder à la deuxième étape du test qui exige que la juste valeur soit attribuée aux actifs et passifs sous-jacents de l'unité d'exploitation, pour obtenir la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable excède la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, une perte de valeur correspondant à l'excédent doit être constatée dans le bénéfice net (ou la perte nette).

Au deuxième trimestre de 2009, à la lumière de la capitalisation boursière de la Société et de la restructuration de son bilan (se reporter aux notes 11 et 12), la Société a soumis l'évaluation de l'écart d'acquisition à un test intermédiaire. Ce test tenait compte de l'effet estimatif de la restructuration du bilan, qui comprend la conversion en actions de la dette d'un montant en capital de 7 845 620 \$ et l'émission de droits de souscription de 5 000 000 \$. La Société a estimé sa juste valeur prévue d'après un cours de 0,13 \$ l'action, lequel représente le prix de conversion de la débenture (opération annoncée en juin 2009 et clôturée le 16 juillet 2009).

D'après les estimations préliminaires résultant de la première étape du test, la Société a déterminé au deuxième trimestre que la valeur prévue de ProSep était inférieure à sa valeur comptable prévue et qu'une dépréciation de l'écart d'acquisition était probable. Par conséquent, une perte de valeur de 6,5 M\$ a été estimée et comptabilisée au deuxième trimestre. Cette charge a été répartie entre les unités d'exploitation d'après leur valeur estimative respective. En raison de contraintes de temps, la direction n'a pas encore effectué le test prévu à la deuxième étape, mais elle le fera dans l'avenir, ce qui pourrait entraîner une réduction de valeur supplémentaire de l'écart d'acquisition.

#### 5. Frais financiers

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Frais financiers				
Autres passifs financiers				
Intérêts sur la dette à long terme	150 101	522 724	999 469	1 318 690
Charge de désactualisation des titres d'emprunt à long terme	47 883	126 330	421 785	265 509
Frais d'intérêts	64 526	157 979	365 345	441 730
Total partiel	262 510	807 033	1 786 599	2 025 929
Actifs détenus à des fins de transaction				
Variation de la juste valeur d'un instrument financier dérivé	-	(179 571)	-	(143 550)
Intérêts créditeurs sur les actifs détenus à des fins de transaction	(32)	(51 832)	(65 776)	(136 095)
Total partiel	(32)	(231 403)	(65 776)	(279 645)
Perte (gain) de change	403 150	(1 886 988)	976 038	(532 420)
Perte sur la conversion provoquée et le règlement de dettes (note 12 a))	2 071 543		2 071 543	
Autres frais	5 421		5 421	
	2 742 592	(1 311 358)	4 773 825	1 213 864

**6. Perte de base et perte diluée par action**

La perte de base et la perte diluée par action ont été calculées en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, soit 86 819 126 actions pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 et 130 840 835 actions pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2009 (62 556 566 actions pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2008).

En raison des pertes subies pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2009, 27 635 027 bons de souscription, 420 000 options et 4 186 778 unités d'actions subalternes à effet de dilution n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la perte diluée par action, car leur incidence aurait été antidilutive. Pour la même raison, 27 635 027 bons de souscription, 2 109 000 options et 1 680 000 unités d'actions subalternes à effet de dilution n'ont pas été pris en compte dans le calcul pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008. Le droit de conversion des débetures et des titres d'emprunt garantis n'a pas non plus été pris en considération car il aurait eu le même effet (note 12).

**7. Encaisse affectée**

	<b>30 septembre</b>	<b>31 décembre</b>
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Encaisse affectée – à court terme	-	<b>1 037 846</b>
Encaisse affectée – à long terme	-	<b>3 158 986</b>
	-	<b>4 196 832</b>

Le 25 octobre 2007, une somme de 1 037 846 \$ a été déposée à la suite de l'acquisition de Pure Group AS. Cette somme a été débloquée et la majeure partie a été remise aux anciens propriétaires de Pure Group AS. En novembre 2008, une somme de 18 000 000 NOK (3 339 022 \$) était exigée en vertu de la facilité de crédit accordée par DnB NOR. Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2009, la Société a convenu d'une nouvelle structure à l'égard des clauses restrictives de sa facilité de crédit accordée par DnB NOR. En vertu de la nouvelle structure, cette somme a été débloquée.

**8. Débiteurs**

	<b>30 septembre</b>	<b>31 décembre</b>
	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Comptes clients	<b>9 242 755</b>	4 889 791
Débiteurs non facturés*	<b>9 093 209</b>	14 528 661
Taxes à la consommation et autres	<b>526 662</b>	586 396
	<b>18 862 626</b>	20 004 848

\* Les débiteurs non facturés représentent des produits, comptabilisés conformément aux critères de constatation des produits, pour lesquels aucun montant n'a encore été facturé.

## 9. Placement à long terme en billets du Véhicule cadre d'actifs II et facilités de crédit connexes

Au 31 décembre 2008, la Société détenait du papier commercial («PCAA») acquis le 12 juillet 2007 d'une valeur nominale de 9 000 000 \$. Au cours du mois d'août 2007, le marché du PCAA a connu des problèmes de liquidité. La date d'échéance du PCAA détenu par la Société était le 14 août 2007, et le montant dû n'a pas été remboursé.

Les efforts de restructuration du comité de restructuration pancanadien en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies ont débouché sur une restructuration définitive dont la conclusion a eu lieu le 21 janvier 2009. Comme prévu, le plan de restructuration a mené au remplacement du PCAA détenu par la Société par de nouveaux billets à taux variable dont les échéances sont fondées sur celles des actifs sous-jacents. Les principaux éléments du plan qui s'appliquent à la Société sont les suivants :

- Création d'une nouvelle fiducie appelée «Véhicule cadre d'actifs II» («VCA 2») :
  - Le VCA 2 regroupe les opérations dites synthétiques à 100 %, soit une combinaison d'actifs fournis en garantie et de swaps sur défaillance, et les opérations hybrides, soit une combinaison d'actifs synthétiques et d'actifs classiques.
  - Le VCA 2 comprend également les actifs inadmissibles (à risque élevé) à l'origine associés à ces opérations.
- Création de cinq catégories de billets pour le VCA 2 (A-1, A-2, B, C et AI).
- Les billets AI sont eux-mêmes divisés en plusieurs séries de billets reflète qui transfèrent aux détenteurs les flux de trésorerie générés par les actifs sous-jacents.

Conformément au plan de restructuration, la Société a reçu en janvier 2009 des billets VCA 2 à taux variable à long terme (les «billets») ayant les valeurs nominales suivantes :

	\$
Billets de catégorie A-1 :	371 936
Billets de catégorie A-2 :	4 291 318
Billets de catégorie B :	778 993
Billets de catégorie C :	168 316
Billets de catégorie AI, séries 1 et 2 :	3 365 062

Les billets VCA 2 de catégories A-1, A-2, B et C arrivent légalement à échéance en 2056. Toutefois, leur date d'échéance prévue est 2016. Les billets de catégories A-1 et A-2 ont à l'origine été notés A par DBRS. Les billets de catégorie A-2 ont toutefois vu leur note dégradée à BBB (bas) par DBRS le 11 août 2009 et demeurent sous surveillance avec impact négatif. Les billets de catégories B et C n'ont pas été notés, ni les billets de catégorie AI reçus par la Société. À la suite des problèmes de crédit liés aux actifs sous-jacents, le montant en capital en cours des billets de catégorie AI, série 2 a été ramené à zéro. Ils demeurent toutefois admissibles au mécanisme de vente décrit à la rubrique *Facilité de crédit liée aux billets de catégorie AI* ci-dessous.

Les billets sont considérés comme de nouveaux instruments financiers et ont été désignés comme détenus à des fins de transaction et classés à titre de placements à long terme.

Depuis la restructuration effectuée en janvier 2009, la Société a reçu des paiements en espèces totalisant 385 358 \$ représentant les intérêts courus sur le PCAA pour la période allant d'août 2007 à janvier 2009, déduction faite des coûts de restructuration estimatifs engagés par le comité de restructuration pancanadien. Les paiements d'intérêt et de capital reçus sur les billets jusqu'au 30 septembre 2009 totalisent 16 745 \$.

Dans le cadre de la restructuration du PCAA, la Société a conclu deux facilités de crédit avec la Banque Nationale du Canada (la «Banque Nationale») en juillet 2009.

### *Facilité de crédit liée aux billets de catégorie AI*

Cet accord de crédit prévoit la mise en place d'une facilité de crédit renouvelable de 2 523 797 \$ représentant un montant égal à 75 % de la valeur nominale de ces billets. Cette facilité de crédit est valide pour une période d'au moins deux ans et porte intérêt au taux préférentiel moins 1 %. L'accord donne également à la Société le droit de vendre à la Banque Nationale les billets de catégorie AI à la fin de la période de deux ans, à un prix de vente minimum garanti égal à 75 % de la valeur nominale des billets. Le produit de cette vente devra servir à réduire le montant impayé de la facilité de crédit, et le solde éventuel de la facilité de crédit ne pourra donner lieu à un recours envers la Société.

### *Facilité de crédit liée aux billets admissibles*

Cet accord de crédit prévoit la mise en place d'une facilité de crédit renouvelable de 4 656 767 \$ représentant un montant égal à 83 % de la valeur nominale totale des billets VCA 2 de catégories A-1, A-2, B et C (les «billets admissibles»). Cette facilité de crédit est valide pour une période d'au moins trois ans et porte également intérêt au taux préférentiel moins 1 %. Aux termes de l'accord, des emprunts peuvent être contractés en deux tranches : une première tranche représentant 45 % de la valeur nominale des billets admissibles et une seconde tranche représentant 38 % de la valeur nominale des billets admissibles. L'accord donne également à la Société le droit de vendre à la Banque Nationale les billets admissibles à la fin de la période de trois ans, à un prix de vente minimum garanti égal à 45 % de la valeur nominale des billets. Le produit de la vente des billets admissibles doit servir à régler la première tranche, puis la seconde tranche de la facilité de crédit. Le solde éventuel de la première tranche de la facilité de crédit ne pourra donner lieu à un recours envers la Société.

**9. Placement à long terme en billets du Véhicule cadre d'actifs II et facilités de crédit connexes (suite)**

La Société a accordé à la Banque Nationale une hypothèque de premier rang sur les billets. Ces deux accords de crédit procureront à la Société des facilités de crédit à long terme de 7 180 564 \$ en remplacement de l'emprunt à terme antérieur qui était garanti par le PCAA et venait à échéance le 30 avril 2009. Comme indiqué ci-dessus, sauf en ce qui concerne la deuxième tranche de la facilité liée aux billets admissibles, le recours de la banque relativement à ces nouvelles facilités de crédit se limitera aux billets.

*Estimation de la juste valeur*

Les billets détenus par la Société n'ont pas été négociés sur un marché actif depuis la restructuration et, au 30 septembre 2009, on ne disposait d'aucune cote provenant d'un marché actif.

La juste valeur des billets au 30 septembre 2009 a été déterminée en fonction des estimations de la direction, qui s'est fondée sur les renseignements dont elle disposait et sur les hypothèses qui seraient utilisées par les participants au marché pour établir le prix de ces billets de remplacement à la date du bilan. Au moment d'examiner la juste valeur de ce placement, la Société a passé en revue l'information fournie par DBRS et par BlackRock, l'administrateur du VCA 2, notamment les cotes de crédit actuelles et prévues, la composition et les estimations de la valeur des actifs sous-jacents, l'estimation du degré d'endettement inhérent aux opérations qui sous-tendent les billets VCA 2 et la conjoncture économique générale.

La Société a estimé la juste valeur des billets à l'aide de la technique d'évaluation des flux de trésorerie actualisés en se fondant, dans la mesure du possible, sur les hypothèses observables sur le marché. Les principales hypothèses comprennent les coupons d'intérêt prévus, la date d'échéance prévue des billets et un taux d'actualisation approprié, compte tenu des risques sous-jacents. Le taux d'actualisation estimatif a été déterminé en fonction d'hypothèses observables sur le marché pour des titres semblables. En ce qui concerne les billets adossés à des actifs inadmissibles, la juste valeur a été établie en tenant compte des modalités de l'accord définitif avec la Banque Nationale, décrit ci-dessus. La Société a utilisé les facteurs d'actualisation suivants pour établir la valeur des billets :

Billets	Rendement attendu	Facteurs d'actualisation liés au marché
Catégorie A-1	248 points de base*	Taux de l'obligation du Canada majoré de 620 points de base
Catégorie A-2	248 points de base*	Taux de l'obligation du Canada majoré de 710 points de base
Catégorie B	248 points de base*	Taux de l'obligation du Canada majoré de 850 points de base
Catégorie C	248 points de base*	Taux de l'obligation du Canada majoré de 1 350 points de base
Catégorie AI	0 point de base	Taux de l'obligation du Canada majoré de 148 points de base

\* Taux des AB de 2,98 % au 30 septembre 2009 moins 50 points de base

Les primes de risque ajoutées au taux de l'obligation du gouvernement du Canada reflètent les risques d'illiquidité, de crédit et autres. En ce qui concerne les billets de catégorie AI, la valeur nominale utilisée dans le calcul du rendement et l'établissement du facteur d'actualisation a été réduite de 25 % pour tenir compte des modalités de la facilité de crédit conclue avec la Banque Nationale, à l'exception des intérêts de 1 123 9 \$ et de 387 576 \$ reçus, respectivement, pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2009.

Compte tenu de l'évaluation qu'elle a faite des justes valeurs, la Société a constaté une augmentation de 400 000 \$ de la juste valeur du placement en PCAA au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2009 ((450 000)\$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008). La perte de valeur cumulative subie depuis l'acquisition du PCAA original s'élève à 3 069 000 \$ (34,1 % de la valeur nominale).

Les justes valeurs estimatives susmentionnées pourraient ne pas être révélatrices de la valeur de réalisation nette finale ni de la juste valeur future. En raison de l'incertitude du marché, il existe de nombreuses hypothèses raisonnables. Bien que la direction soit d'avis que sa technique d'évaluation est appropriée compte tenu des circonstances, des changements dans les hypothèses importantes, notamment celles utilisées pour l'évaluation des rendements et pour l'évaluation des risques de crédit et d'illiquidité, pourraient avoir une incidence considérable sur la valeur attribuée aux billets au cours des prochains trimestres. Après analyse, la Société a déterminé que le taux d'actualisation appliqué aux billets VCA 2 de catégories A-1 et A-2 génère la grande majorité de la volatilité dans le modèle d'évaluation de la juste valeur des billets. Par exemple, une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation appliqué aux billets de catégories A-1 et A-2 entraîne une diminution de 88 500 \$ de la valeur des placements.

**ProSep inc.**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifié)**

**Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2009 et 2008**

**10. Facilités de crédit bancaire**

La Société a une facilité de crédit bancaire auprès de DnB NOR qui se compose d'une facilité de découvert de premier rang de 30 000 000 NOK (soit 5 565 037 \$ au 30 septembre 2009) et d'une facilité de garantie de 15 000 000 NOK (soit 2 782 518 \$ au 30 septembre 2009) devant servir à offrir des garanties aux clients pour les avances reçues en vertu des contrats de vente. Le montant impayé de la facilité de crédit bancaire était de 2 565 602 \$ au 30 septembre 2009 (11 596 044 \$ au 31 décembre 2008). Le taux d'intérêt de 3,58 % est le taux interbancaire norvégien (NIBOR) à un mois, soit 1,58 %, plus 2 % par an sur la facilité de découvert.

Le montant des lettres de garantie en cours était de 2 169 017 \$ au 30 septembre 2009 (2 123 508 \$ au 31 décembre 2008). Il n'y avait aucune lettre de crédit en cours au 30 septembre 2009 et au 31 décembre 2008.

**11. Capital-actions**

	Nombre d'actions	Montant (\$)
Solde au 31 décembre 2008 et au 30 juin 2009	64 443 451	55 488 839
Conversion provoquée des titres d'emprunt convertibles garantis échéant en 2009 (note 12 a))	11 538 460	3 087 117
Conversion des intérêts courus sur les titres d'emprunt convertibles garantis échéant en 2009 (note 12 a))	5 131 693	667 120
Conversion des débetures non garanties échéant en 2013 (note 12 a))	17 469 230	2 271 000
Conversion provoquée des débetures subordonnées non garanties convertibles échéant en 2013 (note 12 a))	26 211 538	5 496 858
Émis en vertu de l'exercice de droits (a)	38 461 538	5 000 000
<b>Solde au 30 septembre 2009</b>	<b>163 255 910</b>	<b>72 010 934</b>

a) Aux termes d'un prospectus simplifié daté du 14 juillet 2009, et parallèlement à la restructuration de la dette décrite à la note 12 a), la Société a émis au profit de ses actionnaires des droits permettant de souscrire au plus 76 923 077 actions ordinaires au prix de 0,13 \$ l'action. Le 24 août 2009, la Société a clôturé le placement de droits et émis un total de 38 461 538 actions ordinaires pour un produit brut de 5 M\$.

Les coûts de 886 470 \$ liés à ces opérations ont été imputés aux actions émises en vertu de la restructuration de la dette et de l'exercice des droits et comptabilisés à titre d'augmentation du déficit (frais d'émission d'actions).

**ProSep inc.**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifié)**

**Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2009 et 2008**

**12. Dette à long terme et intérêts à payer**

	30 septembre 2009		31 décembre 2008	
	Emprunt \$	Intérêts à payer \$	Emprunt \$	Intérêts à payer \$
Titres d'emprunt convertibles garantis à rembourser par ProSep inc., d'un montant en capital total de 1,5 M\$, portant intérêt au taux annuel composé de 12 % (a).	-	-	979 540	649 540
Débeture non garantie à rembourser par ProSep inc., d'un montant en capital de 4 M\$ US (5 036 000 \$ au 30 juin 2009), portant intérêt à un taux annuel de 13,25 % (a).	-	-	4 898 400	55 208
Facilité de crédit auprès de DnB NOR à rembourser par Torr Acquisition Norway AS, filiale en propriété exclusive de ProSep inc. Le taux d'intérêt de 4,88 % est le taux interbancaire norvégien (NIBOR) à trois mois majoré de 3,00 %, et le montant en capital est remboursable en 10 versements semestriels égaux de 4 500 000 NOK (834 756 \$ au 30 septembre 2009). La date d'échéance est le 25 octobre 2012.	5 843 289	57 226	6 318 006	98 447
Débeture subordonnée non garantie convertible à rembourser par ProSep inc., d'un montant en capital de 5,1 M\$, portant intérêt à 13 % (a).			3 108 165	110 283
Débeture subordonnée non garantie convertible à rembourser par ProSep inc., d'un montant en capital de 3 953 500\$, portant intérêt à 13,25 %, les intérêts étant payables semestriellement, et échéant le 16 juillet 2014 (a).	3 589 573	110 509		
Facilités de crédit renouvelables accordées par la Banque Nationale du Canada, portant intérêt au taux préférentiel (2,25 % au 30 septembre 2009) moins 1 %, les intérêts étant payables mensuellement (note 9).	7 180 564	-	-	-
Obligations au titre de contrats de location-acquisition	125 710	-	105 488	-
	<b>16 739 136</b>	167 735	15 409 599	913 478
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an et intérêts à payer	<b>(1 721 052)</b>	(167 735)	(3 322 106)	(913 478)
<b>Dette à long terme et intérêts à payer</b>	<b>15 018 084</b>	-	12 087 493	-

a) Dans le cadre de l'émission de droits décrite à la note 11, la Société a réalisé, le 16 juillet 2009, une restructuration importante de la dette de la société mère. En vertu de cette restructuration, les titres d'emprunt convertibles garantis (d'un montant en capital de 1,5 M\$ et échéant en octobre 2009), les intérêts de 667 120 \$ courus sur ces titres d'emprunt, les débetures non garanties (d'un montant en capital de 4 M\$ US et échéant en juin 2013) et les débetures subordonnées non garanties convertibles (d'un montant en capital de 5,1 M\$ et échéant en avril 2013) ont été convertis en 60 350 921 actions ordinaires et en débetures subordonnées non garanties d'un montant en capital de 3 953 500 \$, convertibles en actions ordinaires au prix de 0,30 \$ l'action, portant intérêt à 13,25 %, les intérêts étant payables semestriellement, et échéant le 16 juillet 2014.

Ces opérations ont été comptabilisées à titre d'incitations à la conversion ou de règlements des dettes antérieures; des pertes sur règlements totales de 2 071 543 \$ ont été constatées dans l'état consolidé des résultats et une charge de 2 198 397 \$ a été inscrite au déficit.

Aux fins comptables, les nouvelles débetures convertibles comprennent une composante passif et une composante capitaux propres (l'option de conversion du porteur). La juste valeur initiale de la composante passif de 3 781 940 \$ a été déterminée en actualisant les remboursements futurs à un taux d'actualisation qui représente le taux créditeur estimatif dont dispose la Société pour les débetures semblables sans droits de conversion. La valeur résiduelle du produit brut qui excédait la juste valeur initiale estimative de la composante passif a été attribuée à l'option de conversion (171 560 \$). Les coûts liés à l'opération ont été imputés à l'émission de débetures et comptabilisés à titre de réduction de la composante passif (200 829 \$).

**ProSep inc.**

**Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifié)**

**Périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2009 et 2008**

**13. Obligation au titre des prestations constituées**

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2009, un montant de 35 255 \$ a été comptabilisé dans l'état de la perte relativement à l'augmentation de l'obligation au titre des prestations constituées (10 783 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008). Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, un montant de 125 879 \$ a été comptabilisé dans l'état de la perte relativement à l'augmentation de l'obligation au titre des prestations constituées (32 399 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008).

**14. Gestion du capital**

L'exploitation de la Société ne repose pas intensivement sur son capital, mais sur son fonds de roulement. Ces dernières années, la Société a accumulé un déficit important. Son objectif est de dégager et de maintenir un bénéfice et des flux de trésorerie liés à l'exploitation positifs dès que possible et de conserver des facilités de crédit suffisantes pour soutenir sa croissance.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2009, la Société a conclu plusieurs opérations importantes qui ont eu une incidence sur les éléments de son capital, à savoir le refinancement à long terme de l'ancienne facilité de crédit PCAA (note 9), la restructuration des débentures émises par la société mère (note 12) et l'émission de droits (note 11).

La Société définit le capital comme le total des capitaux propres, de la dette et de la dette bancaire, moins les liquidités.

	<b>30 septembre</b>	31 décembre
	<b>2009</b>	2008
	\$	\$
Capitaux propres	<b>19 270 032</b>	19 530 902
Facilités de crédit bancaire	<b>2 565 602</b>	11 596 044
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	<b>16 739 136</b>	15 409 599
	<b>38 574 770</b>	46 536 545
Moins les liquidités	<b>2 680 662</b>	7 615 119
Capital	<b>35 894 108</b>	38 921 426

**15. Passif éventuel**

Outre les lettres de garantie mentionnées à la note 10, la Société a un montant de 278 088 \$ en lettres de garantie d'Exportation et développement Canada.

ProSep inc. est défenderesse dans une action en justice qu'a intentée Westend Enviro Consultants («Westend») le 31 mars 2006 afin de demander des dommages-intérêts pour rupture de contrat et déclarations frauduleuses, pour un montant total de 280 000 \$. La Société a déposé, le 9 juin 2006, une défense dans laquelle elle rejette toute responsabilité. Il est trop tôt pour présumer de la probabilité de réussite de la procédure de défense. Aucun montant n'a été constaté.

**16. Données comparatives**

Les données comparatives des états financiers consolidés portant sur les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008 et établis en date du 31 décembre 2008 ont été reclassées afin d'être conformes au mode de présentation de la période terminée le 30 septembre 2009. La Société a réparti l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels entre les unités d'exploitation, et les valeurs indiquées à ce titre sont incluses dans l'actif total de chaque unité d'exploitation.